

Mes droits en matière de santé

Ceci est la deuxième édition de la Charte australienne des droits en matière de santé (**Australian Charter of Healthcare Rights**).

Ces droits s'appliquent à tout le monde et aux services de soins où qu'ils soient dispensés en Australie.

La Charte explique ce à quoi on peut s'attendre lorsqu'on bénéficie de soins de santé, que ce soit vous ou quelqu'un dont vous vous occupez.

Mes droits :

Accès

- Recevoir des services et des soins qui répondent à mes besoins

Sécurité

- Recevoir des soins sûrs et de haute qualité qui satisfont aux normes nationales
- Me faire soigner dans un environnement où je me sens en sécurité

Respect

- Être traité comme une personne à part entière, avec dignité et respect
- Être dans un milieu où l'on reconnaît et respecte ma culture, mon identité, mes croyances et mes choix

Partenariat

- Poser des questions et participer à des discussions franches et honnêtes
- Prendre des décisions avec mon prestataire de soins dans la mesure où je le veux et où j'en suis capable
- Inclure les personnes de mon choix dans la planification de mon traitement et dans mes décisions

Informations

- Recevoir des informations claires concernant mon état de santé et sur les différents bienfaits et risques liés à divers examens et traitements afin de prendre une décision éclairée
- Recevoir des informations sur les services, les délais d'attente et les frais possibles
- Me faire aider, si nécessaire, pour comprendre et utiliser les informations en matière de santé
- Avoir accès à mes dossiers médicaux
- Être informé si un problème est survenu durant mon traitement, comment c'est arrivé, comment cela pourrait m'affecter et ce que l'on fait pour assurer la sécurité des soins dispensés

Vie privée

- Être assuré du respect de ma vie privée
- Être assuré que mes renseignements personnels et médicaux sont conservés en lieu sûr et restent confidentiels

Donner mon opinion

- Être assuré que mon opinion ou le fait de formuler une plainte n'affecte pas la manière dont on me traite
- Être assuré que mes préoccupations sont traitées de manière transparente et sans délais
- Partager mon expérience et contribuer à la qualité des soins et des services de santé

